

## ATTESTATION DE REPRISE D'ACTIVITE APRES CONGE DE MATERNITE

→ A joindre obligatoirement à toute demande de « CESU - garde d'enfant 0/3 ans », dès lors que le congé de maternité (pris du chef de l'enfant au titre duquel la prestation est demandée) s'est achevé, ou s'achèvera, au cours de l'année de la demande.

### **Une attestation par enfant.**

\*\*\*\*\*

#### **Je soussigné(e) :**

Nom et qualité du responsable : .....

Ministère : .....

Service : .....

.....

.....

#### **Atteste que le demandeur \* / le conjoint du demandeur \* ci-dessous<sup>1</sup> :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : le    /    / 19    à .....

Service d'emploi (ministère, direction et service) : .....

.....

.....

Adresse personnelle : .....

Code postal :                    Commune : .....

**A repris\* / Doit reprendre son activité\* le    /    / 20**

Après un congé de maternité  
au titre de l'enfant :

Nom : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance de l'enfant : le    /    / 20    à .....

**Fait à la demande de l'agent, pour faire valoir ce que de droit :**

A ..... le    /    / 20

(Cachet du service et signature du responsable)

*\* Rayer la mention inutile*

<sup>1</sup> Le droit au « CESU - garde d'enfant 0/3 ans » est ouvert à compter de la fin du congé de maternité.